

LA COALITION DE L'ÉNERGIE SCOLAIRE (CÉS)

Rapport sommaire

Le 12 février 2010

En 2009, la CÉS a pu rapporter des économies d'environ 6,7 millions de dollars pour les écoles. L'année 2010 débute également bien avec d'autres décisions ou des ententes négociées s'élevant à des économies de **925 000 \$** jusqu'à l'heure actuelle.

De l'autre côté du grand livre, en décembre, le Conseil de l'énergie, de sa propre initiative et en dépit de fortes objections de notre part, a augmenté le niveau permis de profit pour les actionnaires des services publics réglementés (la plupart des municipalités et le gouvernement provincial). Ceci engendra une **augmentation différentielle de la facture d'électricité, soit en 2010 ou 2011, d'environ 4,4%**, en plus de toutes les autres conséquences.

Ce printemps sera occupé avec la résolution du cas de Hydro One Distribution et des nouveaux cas de tarifs de transmission, les tarifs de **Ontario Power Generation** ainsi que la résolution du cas des tarifs 2010 de Enbridge. L'été et l'automne verront des demandes d'augmentation de tarifs d'au moins 40 distributeurs d'électricité (affectant plus de 2500 écoles) qui sont à la recherche de nouveaux niveaux de profit plus élevés.

AFFAIRES COURANTES - LE GAZ NATUREL

Les tarifs 2010 de Union.

Union Gas s'est vu accorder de nouveaux tarifs commençant en janvier, avec une augmentation moyenne de moins d'1%. La CÉS a suivi de près cette demande, mais ce service public a utilisé la formule que nous avons négociée avec eux en 2008 qui a mené à une petite augmentation cette année.

Les tarifs 2010 de Enbridge.

Selon une formule semblable à celle de Union Gas, Enbridge a inclus dans leur demande un certain nombre d'ajouts qui auraient engendré une augmentation de tarif à 5% ou plus. L'un des ajouts importants est un projet de s'engager dans le domaine de l'énergie renouvelable en demandant à leur clientèle de gaz d'assumer les risques et les coûts qui y sont associés. La CÉS et les autres se sont opposés à cette proposition et en janvier le Conseil de l'énergie a ordonné que les contribuables ne devraient pas assumer ce coût. Il en résulte que l'augmentation actuelle qui a été proposée a été réduite à environ 3%, **une économie d'environ 400 000 \$ par année pour les écoles.**

Le reste de la demande est toujours encore à l'étude et nous sommes toujours en train de viser pour 1%.

AFFAIRES COURANTES – L'ÉLECTRICITÉ

Consultation sur les coûts de capital. Au début de 2009, à la suite des plaintes provenant de plusieurs services publics au sujet de leurs niveaux permis de profit (8,01% de leur capital, à ce moment-là) le Conseil de l'énergie a lancé une révision de leur coût de formule de capitalisation qui date de 15 ans. Quoique la soumission de preuves formelles n'ait pas été permise, le processus en question comprenait beaucoup de réunions publiques et de débats aussi bien que des soumissions écrites à l'autorité de réglementation. Les services publics ont monté une attaque totale avec beaucoup «d'experts». En décembre, le Conseil de l'énergie a décidé d'augmenter le niveau actuel de profit à 9,75%, ce qui se traduit par une augmentation de tarif de 4,4% pour tous les services publics de l'Ontario. Pour les écoles qui font partie de les régions de Hydro One, Toronto, Kitchener et Cambridge (ainsi que plusieurs d'autres), ceci entrera en vigueur le 1^{er} mai de cette année. Pour la plupart des autres, l'augmentation débutera soit le 1^{er} janvier ou le 1^{er} mai 2011. **Tous les conseils scolaires devraient considérer inclure une augmentation supplémentaire de la composante de « livraison » de leurs coûts d'électricité dans leurs prochains budgets afin de tenir compte de ce changement.** Cette augmentation vient s'ajouter aux augmentations normales demandées par la plupart des services publics chaque année.

Ce changement de niveau de profit se traduit également par une augmentation de 12% dans la valeur de marché des services publics tels que Hydro One et Toronto Hydro, si leurs propriétaires gouvernementaux décident de vendre leurs parts en entier ou en partie. Pour Toronto par exemple, ceci est une augmentation d'environ 250 millions de dollars.

Tarifs de distribution 2010/2011 de Hydro One. Hydro One recherche actuellement une augmentation de tarifs de 17% pour 2010 et une autre de 12% pour 2011. Ceci représente d'une part 4,4% d'augmentation de niveau de profit et d'autre part leur programme de dépenses importantes reliées à leur infrastructure d'énergie verte. Ils ont soumis leurs arguments finaux et on s'attend bientôt à une décision à ce propos.

La question d'une harmonisation des tarifs continue aussi d'être importante. L'expert de la CÉS et celui de Hydro One se sont engagés dans une bagarre de témoignage verbal alors que notre propre expert a par contre gagné beaucoup de respect. Le but est d'obtenir une étude appropriée d'allocation des coûts afin que les tarifs des régions urbaines de Hydro One, où la plupart de nos écoles sont situées, reflètent équitablement les coûts pour desservir les clients de ces régions.

Les tarifs 2010 de Toronto Hydro et d'autres demandes.

Toronto Hydro a cherché à obtenir une augmentation de tarifs qui aurait augmenté les tarifs des conseils scolaires de Toronto d'environ 32%. À la suite d'une négociation intense, au cours de laquelle la CÉS a joué un rôle clé, l'entente finale négociée engendrera une augmentation d'environ 10,5% pour les écoles. **Ceci est une économie d'environ 175 000\$ pour les conseils scolaires de Toronto.** Le Conseil de l'énergie devra encore prendre des décisions pour quelques questions mais on s'attend que l'impact net final demeurera inchangé.

Toronto Hydro a également recherché une récupération supplémentaire d'environ 14,4 millions de dollars dépensés pour des problèmes de tension de contact en 2009 et a proposé une facturation supplémentaire aux clients en 2010. La CÉS s'est opposée à cette tentative. Dans une décision prise en décembre, le Conseil de l'énergie a réduit le recouvrement d'environ 5

millions de dollars en plus d'une autre réduction lorsque les états financiers vérifiés seront disponibles. L'impact est sur les écoles de Toronto est de moindre importance mais ce que cette décision représente comme précédent est important.

Les tarifs de 2010 d'autres distributeurs d'électricité.

Des ententes ont été obtenues dans les cas de tarifs de plusieurs distributeurs, incluant Kitchener, Cambridge, Chatham-Kent, Orillia, Essex et Orangeville. Tous ces distributeurs ont cherché à avoir des augmentations relativement élevées. Dans chaque cas, une entente négociée les a réduites à un montant plus raisonnable. Au total, ces ententes ont réussi à obtenir plus de 250 000 \$ d'économies pour les écoles touchées.

Un certain nombre de distributeurs de taille moyenne ont des demandes en cours, y incluant Burlington, Oakville et Veridian, affectant au total plus de 250 écoles.

Facteur Z Horizon. Horizon a déposé une demande de recouvrement de pertes estimées à 2,9 M \$ dues à la fermeture d'un de leurs clients importants. On s'attendait au début à ce que ceci soit une autre facture d'environ 135 000 \$ pour les écoles de Hamilton et de St. Catharines. La facture potentielle pour ces 302 écoles est maintenant réduite à 100 000 \$, mais la CÉS continue de s'opposer à cette demande non nécessaire dans son entièreté. Une décision du Conseil de l'énergie est attendue en mars.

Initiatives d'énergie renouvelable. Les politiques et les programmes du Conseil de l'énergie reliés aux projets d'énergie renouvelable, incluant ceux qui sont reliés aux écoles, ont été élaborés au cours de plusieurs des derniers mois. Les objectifs de la CÉS – garder les coûts de génératrice à un bas niveau et intégrer les augmentations de coûts comme une partie du coût total du produit – sont généralement acceptés lors des annonces de ces politiques.

Taxes différées. Cette audience générique, qui dure depuis deux ans, implique des centaines de millions de dollars d'ajustements de taxes pour la période 2001-2006, qui se trouvent maintenant dans les comptes des distributeurs d'électricité. La CÉS continue de jouer un rôle clé parmi les intervenants dans le calcul et l'allocation de ces montants, ce qui dans certains cas seront des factures supplémentaires pour les clients et dans d'autres cas des remboursements. Des arguments juridiques ont mené à une décision intérimaire en décembre et une pleine audience est maintenant attendue en juin.

Ontario Power Generation (OPG). Des démarches préliminaires ont maintenant commencé pour la soumission des tarifs 2011-2012 de l'OPG, avec une décision sur les exigences de la soumission. La soumission est planifiée pour la fin de mars en vue d'une décision probablement tard dans l'année. Il sera question d'une augmentation importante d'environ 50% des factures d'électricité des écoles de l'Ontario.

La loi sur l'énergie verte. Deux services publics ont soumis le premier des nombreux programmes d'amélioration attendus aux termes de la Loi sur l'énergie verte. Pour un service public de plus petite taille qui est connu comme « adopteur de première date », il a été entendu que son plan ne sera pas approuvé, mais qu'il le resoumettra cet automne lorsque des informations supplémentaires sur les programmes seront disponibles. Pour Hydro One, avec 1,9 milliards de dollars de dépenses reliées à la Loi sur l'énergie verte prévues au cours des cinq

dernières années, on s'attend à une décision du Conseil de l'énergie au cours de quelques semaines à venir.

AUTRES AFFAIRES

Représentation. Un processus d'expression d'intérêt pour obtenir un contrat de représentation pour les avocats et les experts-conseil a été lancé par la CÉS en février. Jay Sheperd a été choisi parmi les compagnies concurrentes pour continuer en tant que chef avec, le cas échéant, l'aide des experts-conseil supérieurs, spécialisés dans le domaine de l'énergie ainsi que celle des avocats.

Jay Shepherd
Conseiller juridique pour la CÉS

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Wayne McNally (wmcnally@opsba.org)
ou Jay Shepherd (jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)